

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

H4S-Sanitär-Grundreiniger

UFI: 90C0-Y03Y-2004-GVSA

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Nettoyeurs professionnels à usage industriel

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Ing.G.Linker GmbH  
Chemische Fabrik  
Rue: Am Leveloh 20  
Lieu: D-45549 Sprockhoevel  
Téléphone: +49/(0)2324/ 9798-0  
E-mail: info@linker.de  
Interlocuteur: Linker Téléphone: 11  
E-mail: support@linker.de  
Internet: www.linker.de  
Service responsable: Labor/ QS

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49/(0)2324/ 979817

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1; H314  
Eye Dam. 1; H318  
STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

chlorure d'hydrogène  
Isotridecanol, ethoxylated

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



###### Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

###### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 2 de 11

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique  
détergent à base d'eau

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7647-01-0	chlorure d'hydrogène			15 - < 30 %
	231-595-7			
	Met. Corr. 1, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H290 H314 H318 H335			
9043-30-5	Isotridecanol ethoxylated			1 - < 5 %
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318			
100-52-7	benzaldéhyde			0,1 - < 1 %
	202-860-4	605-012-00-5		
	Repr. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 2; H361fd H302 H319 H335 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7647-01-0	231-595-7	chlorure d'hydrogène	15 - < 30 %
	STOT SE 3; H335: >= 10 - 100		
9043-30-5		Isotridecanol ethoxylated	1 - < 5 %
	par voie orale: ATE = 500 mg/kg		
100-52-7	202-860-4	benzaldéhyde	0,1 - < 1 %
	par voie orale: DL50 = ca. 1430 mg/kg		

#### Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % agents de surface non ioniques, parfums, agents conservateurs  
(Methylchlorisothiazolinone/methylisothiazolinone).

#### Information supplémentaire

Chlorure d'hydrogène (HCl) CAS 7647-01-0 solution aqueuse

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 3 de 11

#### **4.1. Description des mesures de premiers secours**

##### **Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

##### **Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

##### **Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

##### **Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

##### **Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau seulement pour les incendies de faible ampleur.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Chlorure d'hydrogène (HCl); Chlore (Cl<sub>2</sub>)

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### **Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

**H4S-Sanitär-Grundreiniger**

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 4 de 11

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Conseils pour le stockage en commun**

Von der Lagerung mit starken Basen, Peroxiden und Oxidationsmitteln wird abgeraten.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Nettoyeurs professionnels à usage industriel

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
7647-01-0	Chlorure d'hydrogène	5	7,6		VLE (15 min)	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 5 de 11

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
7647-01-0	chlorure d'hydrogène			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	8 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	15 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	8 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	15 mg/m <sup>3</sup>
100-52-7	benzaldéhyde			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	9,8 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	9,8 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	1,14 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu	dermique	local	1 %
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	4,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	4,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	local	1 %
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,67 mg/kg p.c./jour

#### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
	Milieu environnemental	
100-52-7	benzaldéhyde	
	Eau douce	0 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,011 mg/l
	Eau de mer	0 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,004 mg/kg
	Sédiment marin	0 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	7,59 mg/l
	Sol	0,001 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. lunettes à coques / Masque de protection du visage

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèle de gants adapté Caoutchouc butyle  
Epaisseur du matériau des gants = 0,50 mm; NBR (Caoutchouc nitrile) = 0,35 mm; FKM (caoutchouc fluoré) =

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 6 de 11

0,4 mm; PVC (Chlorure de polyvinyle) = 0,11 mm

Temps de pénétration: = 8 h (DIN EN 374)

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire . Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: E

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	rouge	
Odeur:	Amandes amères	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non déterminé
Inflammabilité:		non applicable non applicable
Limite inférieure d'explosivité:		non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:		non déterminé
Point d'éclair:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):		1
Viscosité cinématique: (à 40 °C)		21 mm <sup>2</sup> /s
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		pleine eau
Solubilité dans d'autres solvants		non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Pression de vapeur: (à 20 °C)		non déterminé
Densité (à 20 °C):		1,075 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:		non déterminé

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

gaz:

non applicable

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique:

22 mPa·s

(à 20 °C)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 7 de 11

#### 10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Base, Peroxydes, Comburant.

#### 10.4. Conditions à éviter

aucune

#### 10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Base, Comburant, Peroxydes. Métaux légers (En solution aqueuse, le produit dégage de l'hydrogène au contact de métaux.)

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Gaz d'acide chlorhydrique

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
9043-30-5	Isotridecanol ethoxylated				
	orale	ATE mg/kg	500		
100-52-7	benzaldéhyde				
	orale	DL50 mg/kg	ca. 1430	Rat	Study report (1982) OECD Guideline 401

##### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux. (Sur la base des données de contrôle)

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (chlorure d'hydrogène)

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

### H4S-Sanitär-Grundreiniger

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 8 de 11

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
100-52-7	benzaldéhyde					
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,22 mg/l	7 d	Pimephales promelas	REACH Registration Dossier	The fathead minnow

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
9043-30-5	Isotridecanol ethoxylated				
	OECD 301A-n/301E-mod.	>70%			
	leicht biologisch abbaubar				

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
100-52-7	benzaldéhyde	1,4

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

**H4S-Sanitär-Grundreiniger**

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 9 de 11

sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

060102 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) d'acides; acide chlorhydrique; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1789

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** ACIDE CHLORHYDRIQUE

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 8

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8

Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 520

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 80

Code de restriction concernant les

tunnels: E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1789

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** ACIDE CHLORHYDRIQUE

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 8

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8

Code de classement: C1

Dispositions spéciales: 520

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro** UN 1789

**d'identification:**

**14.2. Désignation officielle de** HYDROCHLORIC ACID

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 8

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: -

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-A, S-B

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

**H4S-Sanitär-Grundreiniger**

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 10 de 11

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1789
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HYDROCHLORIC ACID
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	0.5 L
Passenger LQ:	Y840
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	851
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	30 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: fortement caustique.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

Indications relatives à la directive

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents. À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (RV. 2020/878)

**H4S-Sanitär-Grundreiniger**

Date de révision: 16.12.2025

Code du produit: 038-XX

Page 11 de 11

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%  
CLP: Classification, labelling and Packaging  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals  
UN: United Nations  
DNEL: Derived No Effect Level  
DMEL: Derived Minimal Effect Level  
PNEC: Predicted No Effect Concentration  
ATE: Acute toxicity estimate  
LL50: Lethal loading, 50%  
EL50: Effect loading, 50%  
EC50: Effective Concentration 50%  
ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
NOEC: No Observed Effect Concentration  
BCF: Bio-concentration factor  
PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
EmS: Emergency Schedules  
MFAG: Medical First Aid Guide  
ICAO: International Civil Aviation Organization  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
IBC: Intermediate Bulk Container  
VOC: Volatile Organic Compounds  
SVHC: Substance of Very High Concern  
Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Sur la base des données de contrôle
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*